

# SIMAVELEC

SYNDICAT DES INDUSTRIES DE MATERIELS AUDIOVISUELS ELECTRONIQUES

Tél. 01.45.05.71.81

2 février 2005

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lors de la conférence de presse du SIMAVELEC, tenue le 2 février, son Président, M. Philippe Poels, Président Directeur Général de Sony France, s'est félicité de la bonne tenue du marché qui affiche une croissance de + 4 % en valeur (contre - 4 % l'année précédente).

Ce dynamisme, a-t-il expliqué, est dû aux avancées technologiques et notamment au passage de l'analogique au numérique, à l'expansion des écrans plats et des mémoires.

Il a mis en exergue que l'année 2004 a été celle où a été commercialisé le plus d'équipement électronique grand public, par exemple plus de 4,5 millions de téléviseurs, plus de 6,4 millions de lecteurs DVD, 1,5 million de baladeurs numériques (MP3...), la vente des téléviseurs LCD a plus que doublé alors que les écrans plasma voyaient leur commercialisation progresser de + 180 %.

Par contre, M. Philippe Poels a constaté un effondrement des prix ; ainsi en un an le prix moyen d'un lecteur DVD est-il passé de 140 à 100 €, celui d'un écran LCD de 1 400 à 1 200 € (ceci malgré des fonctionnalités supérieures), quant au prix moyen du baladeur numérique (MP3...) il a chuté de 160 à 105 €.

L'année 2005, a-t-il estimé, devrait conforter ces tendances.

De même, 2005 devrait être l'année de la TNT, et notamment de la TNT gratuite, par son modèle économique, par sa qualité, par sa simplicité.

M. Philippe Poels s'est ému des conditions du pré-déploiement sur Paris. L'exécution coordonnée de la validation technique, la création d'une structure de gestion du téléchargement des logiciels des adaptateurs, permettraient aux marques du SIMAVELEC de commercialiser en toute sécurité leurs produits numériques (par la pérennisation des produits acquis par le consommateur).

Selon les experts, les prévisions de pénétration de la TNT gratuite pourraient être de 700.000 terminaux acquis en 2005 par les consommateurs et probablement quatre fois plus en 2006.

M. Philippe Poels a insisté sur le fait que la haute définition allait également se développer (en raison de l'arrivée du MPEG4, des contenus filmés en HD, des équipements tels que les DVD et les caméscopes haute définition et de la référence que va devenir le 16/9<sup>ème</sup>).

Les industriels, a-t-il précisé, se félicitent de ces deux mouvements parfaitement complémentaires : les constructeurs sont pour la TNT et la haute définition, la compatibilité ascendante (qui peut le plus peut le moins) conduisant à un développement en harmonie des technologies différentes.

M. Philippe POELS, en indiquant les caractéristiques (définies au niveau international) de ce qu'est la haute définition, a présenté le label HD Ready qui sera visible sur les équipements compatibles HD.

Les estimations de pénétration d'équipements labellisés HD ready sont de 500 000 à 600 000 téléviseurs en 2005 et plus du double en 2006.

.../...

La numérisation entraîne naturellement le sujet de la copie privée. Sur ce dernier point M. Philippe Poels a rappelé que les consommateurs sont fortement attachés à conserver ce droit, de même que les ayants droit sont naturellement désireux de bénéficier d'une juste rémunération.

Ce qui était justifié dans le monde analogique, a-t-il analysé, ne l'est plus du tout dans le monde numérique où il n'y a plus de lien direct entre capacité théorique de copie et niveau du préjudice dû à la copie privée.

Il importe de remettre en cause toutes les procédures qui régissent le calcul de compensation des préjudices, et ceci d'autant plus que la gestion numérique des droits des créateurs (DRM) se développe ; la transcription de la directive droit d'auteur est le vecteur idéal de cette refonte.

M. Philippe Poels a de même indiqué qu'il fallait être attentif à la question de la collecte et de la valorisation des déchets des équipements électriques et électroniques, qui donne lieu à un projet de décret théoriquement applicable mi-2005. Sur les anciens déchets (dits historiques), M. Philippe Poels a expliqué que « l'indétermination » de leurs metteurs sur le marché empêchait d'internaliser les coûts sur les nouveaux produits ; dans ce cadre il a souhaité qu'un prélèvement apparaisse sur le montant des produits, prélèvement porté à l'identique par la distribution aux consommateurs.

La question de l'organisation mutualisée est actuellement en discussion ; la tendance est naturellement de s'orienter vers un coût optimisé garant pour le consommateur d'un prélèvement sans marge et au niveau le moins onéreux possible.

En guise de conclusion à cette conférence, M. Philippe Poels a précisé que les industriels de l'électronique grand public sont confiants en leur avenir, car leurs équipements vont permettre aux consommateurs de bénéficier d'une offre toujours plus large, variée, enrichie, mobile et, grâce aux grandes marques adhérentes au SIMAVELEC, pérenne et de qualité.

**Contact presse : Bernard HEGER**

Tél. : 01 45 05 71 81